



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

7^{ème} Conférence Régionale pour la Transition Energétique (CRTE)

23 Mai 2018

Compte-rendu

Lieu : Salons d'Honneur - Préfecture de région – Marseille

Présents : cf. liste des participants en annexe

Animation : Yohann PAMELLE, DREAL PACA

Discours d'ouverture

Mme Anne CLAUDIUS-PETIT, Conseillère Régionale, rappelle l'adoption en décembre 2017 du plan climat stratégique de la Région baptisé « Une COP d'Avance » ayant pour objectif de faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur un moteur en matière d'environnement. La majorité régionale souhaite sans tarder aller plus loin dans ses engagements en mettant en œuvre l'axe 2 du Plan climat « Une Région neutre en carbone » qui place, au côté de la production d'Énergie renouvelables (EnR), la réduction de la consommation énergétique comme un des leviers d'action principal.

M. Pierre DARTOUT, Préfet de région, rappelle le très fort potentiel en énergies renouvelables de la région notamment en solaire et en hydroélectricité. Des nouveaux domaines comme l'éolien offshore et la thalassothermie sont également à développer. Il faut être ambitieux et innovant en matière d'énergies renouvelables, des innovations sont notamment possibles pour les lignes ferroviaires à électrifier, avec la possibilité de recourir à de nouvelles formes d'énergie comme des moteurs à hydrogène. Les objectifs en terme d'économies d'énergie doivent être aussi ambitieux que ceux de production d'EnR. Enfin, il faut savoir conjuguer potentiel industriel (développement économique) et réduction des impacts environnementaux. La population est de plus en plus convaincue de l'importance du sujet climatique, et il y a nécessité d'agir.

1^{ère} partie – Situation et Perspectives Régionales

Présentations

M. Yves LE TRIONNAIRE, Chef du Service énergie et logement, DREAL PACA, a présenté la concertation en cours sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui fixe des objectifs précis à atteindre en 2023 en particulier en matière de consommation d'énergie primaire fossile. La PPE est révisée régulièrement, un débat public est en cours jusqu'au 30 juin 2018, via notamment le site internet dédié.

M. Sylvain MERCIER, AirPACA, a présenté la situation climat air énergie de la Région, notamment l'outil CIGALE (Consultation d'Inventaires Géo-localisés Air-Climat-Energie) développé dans le cadre de l'ORECA. CIGALE permet d'accéder au tableau de bord régional de l'énergie et de diffuser les données énergétiques avec une maille assez fine (commune, usage par usage). C'est un outil évolutif et innovant pour répondre aux besoins des acteurs de la transition énergétique du territoire.

Mme Anne CLAUDIUS-PETIT, Conseillère Régionale, a présenté en détail le Plan Climat Régional « Une COP d'avance », en détaillant ses 5 axes (Eco mobilité, Neutralité carbone, Moteur de croissance, Patrimoine naturel préservé et Bien vivre en Provence Alpes Côte d'Azur), leurs objectifs respectifs ainsi que leur action phare. Il est prévu que 20% du budget régional soit consacré à cette opération climat en 2018 et jusqu'à 1/3 du budget total à la fin du mandat.

Echanges avec la salle

- Mme Chantal GUILLET, déléguée de la société française des urbanistes en Région PACA, ALEFRANCE, a soulevé la problématique du transport des marchandises (fret et transport maritime) et a demandé quelles étaient les actions menées dans ces domaines.

Mme CLAUDIUS-PETIT a confirmé que le transport des marchandises était effectivement une préoccupation de la Région. La question a aussi été posée dans le cadre de l'élaboration du SRADDET. Il s'agit d'un travail de long terme, les infrastructures coûtant cher, la région ne peut pas agir seule. Une demande de reconnaissance de l'axe Barcelone-Gênes comme structurant est formulée auprès de l'Europe pour, dans un second temps obtenir des financements de projets favorisant le report modal. La mise en place d'une taxe sur les poids lourds en transit est par ailleurs mentionnée comme action 6 du plan climat régional et est à l'étude.

M. DARTOUT a également confirmé que le sujet était très important, mais que la réponse n'était pas simple. La France ne décide pas seule, l'Europe est également décideur dans ce domaine, une part importante des camions qui circulent étant des camions européens. Il est indispensable de développer des modes de transport de marchandises alternatifs au transport routier. Deux sources de transport ne sont pas assez mobilisées: le transport ferroviaire et le fluvial qui est une voie qui pourrait être utilisée plus largement. Il y a également une réflexion plus globale à avoir sur une amélioration de l'efficacité de la logistique, du recours à l'énergie circulaire pour les flux de marchandise sur un cercle plus restreint ainsi que le recours à des camions utilisant d'autres sources d'énergie.

- M. Bernard FONTAINE, Directeur de recherche au CNRS, a demandé s'il y avait des réflexions pour améliorer le stockage de masse de l'énergie, notamment via les Stations de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP), parallèlement à la volonté d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

M. Yves LE TRIONNAIRE a expliqué qu'aujourd'hui il n'y avait pas de modèle économique suffisamment solide pour permettre le développement massif des STEP (du fait du prix bas de l'énergie) mais que la réflexion était en cours. Les STEP pourraient par exemple être combinées à d'autres usages.

- M. George SEIMANDI, de GRT Gaz, a fait remarquer que la mobilité gaz n'est pas beaucoup développée dans la région, qu'elle est disponible et fiable dès aujourd'hui. Sur la question du stockage, il a aussi fait remarquer que le *Power-to-gaz* est une solution pour stocker les EnR sous forme de gaz neutre en carbone.

- M. Gérard FERREOL, Environnement Industrie, est intervenu sur la question « Zéro plastique » en mentionnant que titre accrocheur « zéro plastique » pouvait être contre-productif, le plastique étant nécessaire pour certains produits (exemple remplacement de l'acier par du plastique pour alléger les véhicules), et que l'économie régionale est fortement liée au plastique. Suggestion d'un nouveau titre : « zéro plastique en décharge ».

Mme CLAUDIUS-PETIT confirme que le titre sous-entend « zéro plastique en décharge » d'ici 2030. Le but est d'agir sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire.

- M. Stéphane RAZIN, SYME05, est intervenu sur le sujet du stockage en remarquant que les véhicules électriques seront une des réponses diffuse au problème du stockage de l'énergie. Il a également posé la question de la contractualisation avec les acteurs régionaux pour la mise en œuvre des objectifs régionaux.

Mme CLAUDIUS-PETIT a répondu que les Contrats Régionaux d'Equilibre Territorial (CRET) mis en œuvre avec les collectivités serviraient d'outils pour la mise en œuvre du plan climat en étant une déclinaison opérationnelle et financière. Pour les acteurs économiques, cela se fait via des appels à projets et d'autres actions réalisées en partenariat avec l'ADEME. La région est déjà outillée pour mettre en œuvre les actions du plan climat.

- M. Marc PETIT, Urbaniste architecte, est intervenu au sujet du SRADDET en interrogeant son caractère prescriptif.

Mme CLAUDIUS-PETIT a répondu qu'effectivement le SRADDET sera prescriptif. Le SRADDET intègre les autres schémas et fixe des objectifs en terme d'EnR notamment et s'imposera aux collectivités lorsqu'elles voudront développer un SCOT, un PLU ou un autre plan. La maille géographique du SRADDET reste cependant assez large.

2^{ème} partie – Mobilisation des acteurs pour améliorer la qualité de l'air

Présentations

Mme Laetitia MARY, AirPACA, a présenté l'état des lieux de la qualité de l'air en région et la mission d'AirPACA consistant à surveiller et informer pour agir.

Mme Elodie PODDA, DREAL PACA, a présenté les actions pour l'amélioration de la qualité d'air, notamment les feuilles de route qualité de l'air, les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) et différentes mesures d'urgence. Les 4 PPA de PACA peuvent être consultés sur le site internet de la DREAL, et sont complétés par 3 feuilles de route présentant des actions concrètes à court terme.

Mme Gaëlle REBEC, Directrice Régionale de l'ADEME, a présenté les démarches territoriales et les projets en faveur de la qualité de l'air soutenus par l'ADEME. L'ADEME accompagne les démarches territoriales, et notamment les territoires qui ont l'obligation de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Echanges avec la salle

- Gérald MARTINEZ, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes (05) a fait part de son incompréhension de développer des PCAET sur des territoires plus restreints que la couverture des SCOT. Des actions spécifiques sont alors mises en œuvre uniquement à certains endroits alors qu'un SCOT est déjà un schéma de territoire.

M. Yohan PAMELLE, DREAL, a répondu que les SCOT et les PCAET étaient deux dispositifs différents et que l'existence de territoires obligés PCAET ne veut pas dire que les autres territoires ne sont pas concernés par les problématiques air et climat.

- M. Jean-Luc DEBARD, ECOPOLENERGIE, a fait remarquer que l'éducation à l'environnement était importante mais que de nombreuses associations ont vu l'arrêt de leur subvention. Comment le plan climat peut-il réussir à vivre si les citoyens ne sont pas impliqués ? La centrale biomasse thermique de Gardanne a également été mentionnée, les nombreuses rotations journalières de camions pour approvisionner la centrale semblent être en contradiction avec les objectifs régionaux.

Mme CLAUDIUS-PETIT a répondu qu'il n'était pas question d'arrêter l'éducation à l'environnement mais que les subventions de la Région étaient effectivement diminuées du fait de restrictions budgétaires. Il faut cependant rester cohérent avec les objectifs. L'éducation à l'environnement est fortement présente, beaucoup de personnes sont impliquées dans ce domaine mais les actions manquent de visibilité. L'Association « Zéro Waste France » et « Zéro Waste Provence » a notamment été citée.

- Une personne du public a par ailleurs fait remarquer que les particules ultra-fines PM1 n'avaient pas été mentionnées dans les présentations alors qu'elles peuvent être plus dangereuses que les PM10.

Mme MARY a répondu que les particules ultrafines PM1 sont effectivement suivies et que des bilans réguliers peuvent être consultés sur le site internet AirPACA.

3^{ème} partie – L'organisation des réseaux énergétiques de demain

Présentations

M. Jean-Philippe BONNET, Délégué RTE méditerranée, a présenté le bilan prévisionnel et les scénarios énergétiques travaillés par RTE. Quatre scénarios possibles, à l'horizon 2035, ont été développés dans l'optique d'éclairer l'élaboration des stratégies énergétiques des territoires. L'ensemble des modèles laissent à penser que la consommation électrique va baisser dans les années à venir et prévoient une large présence des ENR dans le mix électrique national (à minima 40%). La présentation a été suivie par une brève intervention de M. Frédéric BERINGUIER, ENEDIS, mentionnant le showroom en train d'être créé sur le site des Miles pour présenter des solutions innovantes « smart-grid » (électrification des bateaux à quai / autoconsommation / projet flexgrid / etc.).

M. George SEIMANDI, Délégué territorial GRTGaz, a présenté le bilan prévisionnel et les scénarios énergétiques développés par GRTGaz et a rappelé l'importance de la complémentarité des énergies entre elles. Le bilan prévisionnel a été réalisé en 2016 et actualisé en 2017, avec une vision à l'horizon 2035. Trois scénarios ont été développés afin de nourrir les politiques énergétiques. Il est rappelé que la mobilité gaz pour les transports de marchandise dans la région est peu développée.

M. Jocelyn ESPERON et M. Arthur COUSSY, Chargés de mission au sein du Service Transition Énergétique de la Région, ont présenté respectivement les Appels à Projets Smart PV et smart IRVE lancés par le Région, leurs principaux critères de sélection et les premiers résultats.

Echanges avec la salle

- M. Cyril JARNI, ENERCOOP PACA, a questionné le fait de ne pas avoir pris en compte une hypothèse de gaz renouvelable dans les scénarios RTE et si le fait d'envisager une exportation importante vers les autres pays était pertinente à horizon 2035, alors que de nombreux voisins européens se lancent comme la France dans le développement des énergies renouvelables. Une autre intervention dans le public questionne la nécessité d'envisager un excédent de 200 TWh qui seront exportés

Au sujet du gaz renouvelable, M. BONNET a répondu qu'effectivement ce point allait être considéré par RTE, un partenariat avec GRTGaz a été mis en place récemment. Sur l'aspect import/export, les échanges avec les pays voisins seront selon lui toujours nécessaires, d'autant plus avec l'augmentation des EnR.

- Mme Gabrielle RAYNAL, Vice-Président ENVIROBAT BDM, a demandé si l'appel à projet Smart PV sera renouvelé, et, sur la thématique du gaz, quel était le devenir des petits réseaux propane.

Pour l'appel à projet Smart PV, M. ESPERON a répondu que la décision de poursuivre Smart PV appartient aux élus mais qu'une proposition sera faite en ce sens pour une 3^{ème} édition. Il a également remarqué que Smart PV est inscrit dans le plan climat régional ce qui présage d'une certaine durabilité.

Sur le sujet des réseaux propane, M. SEMANDI a répondu qu'il n'existait pas de politique de soutien au développement de ce type de réseaux, ni pour les convertir au gaz naturel. Ce sont cependant des réseaux qui pourraient être convertis au biogaz assez rapidement.

- M. RAIZIN, SYME05, s'est questionné sur la cause du retard de la Région sur la mobilité gaz.

M. SEMANDI a répondu que cela devait être dû à certaines spécificités de la Région (forte présence de raffineries par exemple). La nécessité d'une dynamique collective qui permettent la mise en œuvre de la mobilité gaz.